"I 'EAR THIS 'ERE PATTI AIN'T 'ARF BAD."

—Punch.

The Judge: "Look here, young man, this is the third time you've been up before me for fast bicycle riding."

Willie Highgear: "I know it, your honor, but I can't help it. I've got a doctor's certificate to show that I'm a scorchomaniac."

—New York Journal.

His Better Half: "Now, Edwin, about the queen's procession. Did you get the best place you could for me?"

Her Lord and Master: "Yes, Maria Jane. I did. It's—it's in St. Clement's churchyard!"

—Punch.

Chief: "May we put you down for a donation on behalf of our fresh air fund for the orphans of deceased missionaries?"

—Pick Me Up.

FAITS DIVERS.

Temperature du 20 août 1897.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	78	25
Midi.....	82	28
3 P. M.....	82	28
6 P. M.....	80	27

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures.

MARIAGES—William Carter, à Lucy James; Alexander Jackson, à Laura Fillmore; William Butler, à Lulu Sherman; Charles W. Edwards, à Amélie Dernizé; Richard Rodolphe Rillieux, à Eleonora Mary Barthélemy.

NAISSANCES—Mmes F. J. Orfila, une fille; A Lucciardi, un garçon; W H Davis, une fille; C Cannan, un garçon; W Mitchell, une fille.

DÉCÈS—Hazel Graham, 11 ans, 1823 avenue Henri Clay; W Henry Sterling, 61 ans, 3928 Perrier; G Michell, 61 ans, 505 Sixième; Anne Rogers, 32 ans, Gravier et Rocheblaqe; Emilia Marullo, 16 ans, 1613 Saratoga; Ernest Soyes, 54 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Joseph Lamothe, 39 ans, —— Algers; Erlestine Harris, 49 ans, 1020 Thalia; Emile Dupa, 33 ans, 1568 Conti; Joseph T. Young, 5 ans, 2217 Urquhart; William Alvin Ferrault, 14 ans, paroisse St-Tammany, Lne; Martha Bowls, 1 heure 8018 Burthe.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Les successions suivantes ont été ouvertes:

Adam Joachim, Catherine Schwartz, Bartholomew Blardone.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.—Sidney Brew—bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Sallie Johnson, Vera De Marigny et Isabel Gibson—bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours d'incarcération.

Geo. Butler—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

J. Matthews, J. D. Hathorn, Angelo Rodriguez et Albert Laplace, bataille et bris de paix; $15 d'amende ou 20 jours de prison.

John Masich, bataille; $10 d'amende ou 20 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution:

Lucien Bouchet, vente de lait falsifié; Cora Raymond, Arthur Perati et John Balello, insultes et bris de paix; Nellie Goggan, larcin; Moses Rodriguez, violation de l'ordonnance 3684; Marie Camet, diffamation; J. D. Hathorne et Albert Laplace, port d'arme cachée.

Incendie.

Un feu a éclaté hier matin, vers quatre heures, dans une maison rue Laurel, 4738, appartenant à H. A. Dettel et occupée par Jno Connolley.

La batisse assurée $1500 à la compagnie Hibernia, a subi des avaries d'environ $800.

Les meules de M. Connelley ait été totalement détruits. Cette perte est également converte par une assurance de $1,500 dans l'agence de Cummings et Denègre. La maison voisine, inoccupée, a été légèrement endommagée par l'eau et le feu.

L'affaire Rodriguez.

J. Matthews, Jos Hawthorne, Angelo Rodriguez et Albert Laplace, ont été condamnés chacun, hier matin, par le juge Bezon à $15 d'amende ou 20 jours de prison.

L'affaire avait été jugée dernièrement, mais le juge avait renvoyé sa décison à plus tard.

Hawthorn et Laplace ont, en outre été mis sous caution de $250 pour une accusation de port d'arme cachée, déposée contre eux.

Tentative de Suicide.

Mercredi soir, un vieillard, de 65 ans environ, portant le nom de Goldberg, se présentait chez Mme Delanain, qui tient une pension au No 122 de la rue Sud Remparts, et demanda une chambre à louer. Goldberg paya son logement pour la nuit. Il n'avait pas de bagage et semblait avoir l'esprit troublé. Une fois entré dans sa chambre, il n'en sortit plus.

On lui offrit à manger, il refusa. Mercredi, on lui avait porté une tasse de thé, mais il n'y avait pas touché.

Hier, comme on ne le voyait pas sortir de son appartement, la servante pénétra dans sa chambre, pour savoir ce qu'était devenu le vieillard. Elle jeta un cri en l'apercevant étendu sur son lit, les yeux hagards et respirant à peine.

L'alarme fut donnée dans toute la maison et l'on appela en toute hâte les médecins. L'ambulance téléphonée arriva en toute hâte, et la police avertie elle-même fut bientôt sur les lieux. Tout dénotait une tentative de suicide. Les étudiants déclarèrent que l'homme avait pris de la morphine. Il avait une fièvre ardente. Il fut transporté immédiatement à l'hôpital.

Il avait présenté à Mme Delapaip, en entrant chez elle, la carte suivante: "présenté par C. C. Goldberg, Vicksburg, Miss.—Vicksburg Box Co. Manufacturers of Cottonwood and Poplar Shooks and Binding."

Le festival militaire du West End ajourné à ce soir.

Les journaux avaient annoncé, depuis quelques jours, un grand festival militaire qui devait avoir lieu, hier soir et aujourd'hui, au West End, et qui, étant donné un temps convenable, eut attiré la foule.

Nous recevons de M. Louis Black, qui a la direction de cette double fête, et a établi son quartier-général dans le magasin L. Grunewald, qu'elle a été remise à ce soir et à lundi soir, si, toutefois le temps le permet — ce qu'il faut l'espérer; car voilà assez longtemps que durent la pluie, le vent et le froid. Ce soir donc, s'il fait beau, grande foule au West End.

$2 50 d'amende ou 5 jours.

L'ex-agent de police Louis Lamon a comparu, hier matin, devant le juge Finnegan sous l'accusation de bataille et de bris de paix. Il a été arrêté, l'avant dernière nuit, près du marché Dryades, alors qu'il se battait avec un nègre du nom de Richard Williams. Après avoir entendu les témoins le juge les a condamnés tous les deux à $2 50 d'amende ou 5 jours de prison.

L'AFFAIRE DES TIMBRES

Arrestation de M. Pelletier.

Ses Explications.

Le grand jurl a siégé, hier. Il a lancé plusieurs actes d'accusation que voici:

Six chefs d'accusation pour contrefaçon.

Un acte d'accusation pour détention d'une femme dans une maison mal famée.

Un acte d'accusation pour enlèvement.

Un acte d'accusation pour attaque avec un instrument dangereux.

Et, enfin, un acte d'accusation pour diffamation.

Les six poursuites pour contrefaçon sont dirigées contre un seul individu, lequel, suivant les bruits qui coursient, hier, serait impliqué plus ou moins, dans l'affaire des vols de timbres judiciaires et dans la mise en circulation de timbres contrefaits.

Les six accusations étaient en blanc; mais on a bien vite su de qui il s'agissait. La personne arrêtée, hier, n'est autre que M. Pelletier, le marchand d'antiquités de la rue Bourbon, près Douane.

En fait, M. Pelletier est accusé d'avoir contrefait des timbres et d'en avoir disposé

Le 22 mars 1897, il aurait contrefait 4 timbres de 50 cents chacun; le 15 mars, d'avoir contrefait 4 timbres de 50 cents chacun; le 17 mars, 4 timbres de 50 cents; le 18 mars, 4 timbres de 50 cents; le 5 avril, un timbre de $1. Le prisonnier a été, presqu'immédiatement après son arrestation, relâché sous caution de $1,500 C'est M. Dabezies qui a signé la caution.

On conçoit aisément le bruit qu'a fait, hier, en ville, cette arrestation.

Nous avons, hier soir, reçu la visite de M. Pelletier, qui ne nous semble pas être inquiet sur les suites de son arrestation. Il est, dit-il, marchand de timbres de toute qualité; c'est même lui qui, à la Nouvelle Orléans, fait le plus d'affaires en ce genre. Il est un des membres, un des actionnaires de la bourse aux timbres; car nous avons ici une Bourse aux timbres, comme dans toutes les grandes villes. Il achète et revend les timbres et il ne fait aucun mystère de son genre de commerce. Il expose sa marchandise dans ses vitrines, comme le font les autres commerçants. Que parmi les timbres qu'on lui apporte par paquets, il s'en trouve qui aient été volés ou contrefaits, il ne peut en être tenu responsable.

C'est surtout aux amateurs, aux collectionneurs qu'il a affaire, et ces gens-là ne s'amusent généralement pas à faire de la contrefaçon. Quant à lui, dit-il, il n'a jamais de la vie rien contrefait. Il fait honnêtement un commerce très légitime et il ne voit pas pourquoi on le poursuivrait, parce que dans la masse des timbres dont il fait commerce, il s'en serait trouvé quelques-uns qui fussent faux ou dérobés.

Telles sont les explications de M. Pelletier. Nous nous faisons un devoir de les reproduire.

La personne arrêtée pour enlèvement est Nick Dehinderer. Le prisonnier a été relâché à 10 heures du soir, sous caution de $500, signée par J. W. Stock. Celle qui a été accusée de détention d'une jeune fille, est Corinne Chaix; elle a été arrêtée à 9 heures du soir.

Voleuse arrêtée

Eliza Lee, alias Berry Jones, la femme de couleur arrêtée l'avant dernière nuit, a, hier matin, été conduite devant le recorder Finnegan qui l'a condamnée à une amende de $25 ou 30 jours de prison.

En entrant chez lui, jeudi soir, Thomas Gross a entendu du bruit dans sa chambre et regardant sous le lit, il a découvert la femme qui s'y était cachée quelques instants auparavant. Les agents de police ont été avertis aussitôt et elle a été conduite à la station du premier precinct.

Disparition Mystérieuse.

Enquête de la police — Quelques indices sur l'individu.

Nous avons déjà parlé de la disparition mystérieuse d'un inconnu qui avait loué une chambre, il y a quelques jours, dans un petit hôtel tenu par S. Messina, No 901 rue Decatur. L'homme en question payait son loyer, chaque matin. Il y avait cinq jours qu'il habitait cette maison, quand il a disparu tout à coup.

Le caporal Seelhorst a fait, hier, une enquête sur cette affaire; il a pénétré dans la chambre et examiné la malle, la valise, le linge; mais il n'a rien trouvé qui put lui indiquer le nom et la qualité de la personne qui a disparu. Les vêtements étaient en bon état, très propres, pliés avec soin. Le tout a été transporté à la station du troisième precinct.

On suppose que l'homme était porteur d'une assez forte somme d'argent et qu'il l'avait confiée à celui qui tient la maison, mais celui-ci nie le fait. Il ignore complètement, dit-il, si l'homme en question avait de l'argent et quelle somme il pouvait posséder.

Voici, du reste, le signalement du disparu:

Taille, 5 pieds 5 pouces; paletot-sac noir, pantalon de couleur sombre, chapeau noir mou, chemise de toilette négligée; moustache grise peu épaisse; âgé de 55 à 60 ans.

La police fait une enquête sérieuse sur cette affaire.

Voici du reste, de nouveaux renseignements qui paraissent précieux pour arriver à la découverte de la vérité.

Le caporal Seelhorst en compagnie de M Zengel a trouvé dans les anciens vêtements de l'inconnu une lettre à l'adresse de M. Bailleux, Leonville P. O. Paroisse St Landry, aux soins de P. Mistrie; elle est partie de Lockport, et est signée Eugénie de Felice. Trouve aussi un extrait de baptême, écrit en français, au nom de Télesphore, 18 novembre 1857, fils de Henri Bailleux ou Bayeux et de Aurora Blanchard. Parrain, Jean-Baptiste Robion; marraine, Elise Gavoie; église St-André, Lafourche, Lne.

Retour du capitaine John Journée.

Après une absence de 15 jours, le capitaine John Journée est de retour à la Nouvelle-Orléans.

Il est arrivé hier soir, avec sa famille de Ocean Springs où il avait passé ses vacances. Le capitaine reprendra le commandement du premier precinct, ce matin.

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

Réunion spéciale des membres du Bureau des Ecoles.

Une réunion spéciale des membres du Bureau des écoles a eu lieu, hier soir, sous la présidence de M. Kruttschnitt.

Le but de la réunion, qui a été appelée par le président, était de soumettre aux membres la correspondance entre M. W. Kruttchnitt et J. J. McLaughlin, survenue à la suite des accusations portées par ce dernier, contre irrégularités existant dans l'administration du Bureau.

Ont répondu à l'appel nominal: MM. Behrman, De Fuentes, Alfred Moss, A. T. Mose, Sirjacques, Curtis, Stanton, Williams, Wisdom et Kohnke.

M. Williams, du comité des fournitures, a soumis son rapport qui a été adopté, puis le président a soumis l'affaire McLaughlin.

Les membres se sont alors retirés et ont tenu une séance exécutive, mais au bout d'une demie heure, les portes ont été ouvertes et les reporters ont eu accès dans la salle d'audience.

La discussion était alors très animée entre les membres. M. Sirjacques était d'avis de ne rien livrer à la presse, mais la majorité des membres était au contraire d'avis de mettre le tout à jour, et de solliciter une enquête immédiate.

Le président a alors soumis à la considération des membres plusieurs lettres échangées entre lui et M. J. J. McLaughlin, l'assistant avocat de la ville.

Ce dernier aurait dit devant plusieurs messieurs, que des irrégularités existaient dans les comptes et les salaires des professeurs, et que ces irrégularités coutaient à la ville plusieurs milliers de dollars par an.

Ces accusations ont été répétées à M. Kruttschnitt par M. John T. Gibbons, et le président du bureau s'est mis en correspondance avec M. McLaughlin afin de forcer ce dernier à les prouver ou à les abandonner.

Mais M. McLaughlin n'a donné aucune satisfaction à M. Kruttchnitt, disant qu'il préferait s'entendre avec le Grand Jury.

Des résolutions condamnant la conduite de M. McLaughlin et demandant une enquête immédiate ont été présentées par M. Wisdom et adoptées à l'unanimité. La séance a été levée à onze heures du soir.

NOUVELLES A LA MAIN.

Arrestation. — Une négresse du nom de Belle Claiborne a été arrêtée, hier soir, à huit heures et demie en sa demeure, rue Bienville, 314, par le sergent Porteous. Elle est accusée d'avoir volé une somme de $4 dans la poche de Joseph Glazer.

Coups de revolver—L'avant dernière nuit, plusieurs coups de revolver ont été tirés à l'angle des rues Poydras et Prieur, par des malfaiteurs, qui se sont enfuis avant l'arrivée des agents de police.

Vol—L'avant dernière soirée, pendant que le conducteur de la charrette de M. Mannessier servait de la crème à la glace à la résidence de Mme Rolfs, rue Magasin 5206, un gamin de couleur a volé quatre douzaines de cuillères qui se trouvaient dans le véhicule.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 21 AOUT 1897.

St-Louis—CITY OF ST LOUIS, à 5 P M

Grand Lake—T. P. LEATHERS, à 5 P M

Rivière Rouge—CITY OF LITTLE ROCK, à 5 P M

Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 8 Fast Ex. 7:40 am	No 6 Fast Mail 7:55 am
No 7 Coast Aco. dim. excepté 8:45 am	Ex. dimanche 7:50 am
	No 4 Fast Ex. 10:45 am
	No 8 Coast Aco dim. excepté 3:30 pm
No 1 Lim. Ex. 6:50 pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm
Ex. dimanche 9:30 p.m	
No 5 Fast Mail 8:30 pm	
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail and Express 9:30 pm	No 24, Local Mail and Express 6:55 am
No 3, New Orleans Limited 7:00 pm	No 4, Chicago Limited 9:00 am
No 1, Fast Mail 8:20 am	No 2, Fast Mail 6:30 pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train 10:35 am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train 4:20 pm
No 21, Vicksburg Express 5:30 pm	Vicksburg Ex. press 8:05 am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited 11:20 am	No 2 Limited 5:30 pm
No 3 Fast Mail 9:55 pm	No 4 7:45 am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Dal. Ex. 9:15 am	No 53, Dal. Ex. 5:15 pm
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex. 6:15 pm	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex. 7:20 pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Texas and Mexico Fast Mail 6:50 pm	California Ex. 8:35 pm
California Ex. 7:30 am	Texas and Mexico Fast Mail 8:35 am
L'fay'te local 4:55 pm	L'fay'te local 4:55 pm
SAINT LOUIS, IRON MOUNTAIN AND SOUTHERN RAILROAD.	
Du dépôt de la Queen and Crescent rue Pres	
Tous les jours.	
No 7 8:35 am	No 8 4:00 pm
Dimanche et Mercredi.	
No 5 8:00 pm	No 6 7:45 am
Division du Fort Espagnol. Rues Canal et Bassin.	
Partira de la ville 6:45, 9, 11, 1, 3,	
Partira du Lac 8, 10, 12, 2, 4,	
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache 9:00 am	Pte-la-Hache 7:00 am
" 4:15 pm	" 5:00 pm
Shell Beach 2:40 pm	Shell Beach 10:00 am
Dimanche.	
Pte-la-Hache 9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach 7:15 am
Shell Beach 9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach 4:40 pm
Shell Beach & Pte-la-Hache 7:00 pm	Shell Beach 5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger 10:00 am	Alger 4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger 6:05 pm	Alger 8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger 5:40 pm	Alger 8:00 am

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Aransas	Havane	Alger
Algiers	Havane	Alger
Bengore Head	Belfast	Southport
Bendi	Continent	Westwego
Clinton	Laid up	Alger
Catalina	Barcelone	1er dist, 32
Cayo Blanco	Londres et Anvers	Westwego
El Dorado	New York	Alger
El Monte	New York	Alger
Electrician	Liverpool	Pic 1ier
El Sud	New York	Alger
Gussie	Laid up	Alger
Habil	Bocas del Toro	1er dist, 14
Horrox	Liverpool	4e dist, 44
Highland Prince	Havre et Anvers	rue 2e
Jos. Otori, Jr	Bocas del Toro	1er dist, 20
Niceto	Manchester	3e dist, 31
Rover	Honduras	1er dist, 15
Srrathanevis	Hambourg	3e dist, 27
NAVIRES.		
Comet	Brême	Chalmette
BARQUES.		
Zefiro	Portugal	rue 1re
GOELETTES.		
Wm M. B'rd	Wilmington, N C	2e dist, 7
Mount Hope	Boston	Gretna

DOSSAT—Décédée, vendredi, 20 août 1897, à 6 heures P. M., âgée de 19 ans et 6 mois, Mademoiselle ELODIE DOSSAT, fille de J. M. Dossat et de Justine Lamothe, native de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Française, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu samedi, 21 août, à 4 heures précises de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 518 rue Madison, entre Décatur et Chartres.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne.

Téléphone No 1043.

14 juin—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiley & Co.

Limited.

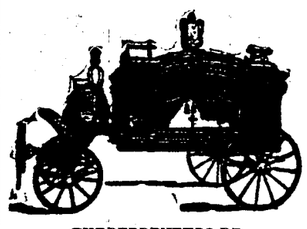

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—6m

TEXAS EL PASO T AND P ROUTE PACIFIC

LIGNE COURTE

—POUR—

Hot Springs, Nord Texas

—ET—

CALIFORNIE

Bureau des Billets, 632 Canal.

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie.

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages.
Ex. de Ft. Worth et Cal.	8:15 a.m.	9:15 a.m.
Ft Worth, Hot Springs et St Louis Ex.	7:20 p.m.	6:55 p.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a.m. et 7:55 p.m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., Lne. ARTHUR DE ARMAS, agent de ville des passagers, N. O. E. P. TURNER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Troisième vice-président et directeur-général Dallas Tex.

1er janv 96—1an

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu d'une Grocerie au détail.

En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 20 août 1897, et à moi adressée, dans l'affaire de James W. Cunningham vs ses créanciers, No 54,265 du dossier de la dite cour, il sera vendu à l'encan, au magasin, coin S. O. des rues Dryades et Girod MARDI 24 août 1897, à 10:30 heures A M.

En bloc—

Le stock de groceries, etc., que contient le dit magasin.

D. E. MORPHY, Auction and Commission Co

EDWARD RANQUETAT, Encanteur.

21 août—4t

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée du Cinquième District,

Portant les Numéros Municipaux 423 et 425 rue Jackson, entre Franklin et Monroe.

John D. Wiechmann vs Félix M. Small.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,199—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 23 septembre 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No quarante, maintenant No 160, borné par les rues Jackson, Franklin, Monroe et Homer, lequel lot est désigné par numéro six, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 10 septembre 1846 et déposé dans l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No 195 du livre des Plans No 3 bis et mesure en mesure Française, trente pieds et un pouce de face sur la rue Jackson, par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Theo. Cotonio, avocat pour le plaignant.
20 août—20 27 sept—3 10 17 23

Succession de John D. Crawford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,262—Division C—Attendu que Anna Crawford a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu John D. Crawford, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

20 août—20 24 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Harmonie et Constance, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Pleasant et Harmonie.

Michael McQuade vs Charles Koebel, jr., syndic des créanciers de Godfrey Singer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 54 203.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 septembre 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 123 borné par les rues Harmonie, Pleasant, Constance et Magasin, faisant l'encoignure des rues Harmonie et Constance et mesurant ensemble environ quatre-vingt-neuf pieds de face à la rue Harmonie, par une profondeur et ligne à la rue Constance de cent-vingt pieds, le tout entre lignes parallèles et conformément à un plan fait par John F. Braun & Cie, déposé dans le bureau de Baumgarden & Friedrichs, encanteurs en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
20 août—20 21 27—3 10 17 23 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une épicerie.

American Brewing Company vs Nicolo Carlisi.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 54,196 — En vertu d'un ordre de vente daté du 18 août 1897, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le SAMEDI 21 août 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

En mon antrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres

Un lot de groceries assorties, mobiliers divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 août—19 20 21

PAR H. C. FOURTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fonds de Groceries, un Cheval, Harnais, Barouche, Jumper, Vins et Liqueurs, Vitrines, Glacière, etc., etc., et Comptes à Recevoir.

Succession de Mme C. H. Wollrich. No 53,980—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR H. C. FOURTON—Encanteur, en vertu d'un ordre de vente daté du 18 août 1897, à 11 heures A. M., sur les lieux, encoignure des rues Magasin et St Joseph, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 août 1897, dans et pour le compte de la succession de Mme C. H. Wollrich, No du dossier 53,980, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un fonds de groceries et vins et liqueurs, vitrines, glacière, etc., contenu dans la grocerie de détail, encoignure Magasin et St Joseph, aussi un cheval, harnais, barouche, jumper et comptes à recevoir.

Conditions—Comptant.

19 aout à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée du Cinquième District.

Portant le No 1342 rue Madison (et le lot vacant adjoinant) entre les rues Socrates et Lapeyrouse.

John D. Wiechmann vs Matthew Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,198—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 septembre 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 218, borné par les rues Madison, Socrates, Monroe et Lapeyrouse, désignés par les lettres H et I, sur un plan dressé par U. C. Lewis, député voyer de ville, en date du 28 juillet 1891, et annexé à un acte passé pardevant Geo W. Dearing, notaire, le cinquième jour de septembre 1891; les dits lots formant partie et sont près du lot double encornel No cinq, d'après le plan de L. H. Pilié de 1860; le dit lot numéro cinq double mesurant désignés comme lots neuf et dix sur le roll d'assessment de la ville. Lot H forme l'encoignure des rues Madison et Socrates et mesure trente et un pieds, onze pouces et six lignes de face sur la rue Madison par cent six pieds six pouces et signes de profondeur et de face à la rue Socrates. Lot I mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Madison par une profondeur entre lignes parallèles de cent six pieds six pouces et sept lignes, mesure américaine

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Théo. Cotonio,
Avocat du Plaignant.
Aout 20 21 27—sept 3 10 17 et 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Connue comme le vieux No 315 et le nouveau No 1221 rue Carondelet, entre les rues Clio et Erato.

Wm S. Benedict vs L. O. Desforges.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 54,263—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 septembre 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Clio et Erato, désigne par le No 6 sur un devis fait par D. M. Brosnan, voyer, annexé à un acte passé pardevant O. Morel, notaire en cette ville, le 23 mai 1892, et mesurant vingt-cinq pieds onze pouces de face à la rue Carondelet par cent quatre-vingt onze pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles et ayant les bâtisses portant l'ancien No 1221 rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Août 20 21 27—sept 3 10 17 23

A VENDRE—Du son de riz au plus bas prix de marché, Lanaux's Rice Mill, 329 Decatur. 14 août—1 sem